**GROUPE BS ASSURANCES**
***« Toutes les assurances pour la chasse »***
BP 51 - 77103 MEAUX CEDEX
Tél : 01.60.09.43.43
Société de Courtage d'assurance
Immatriculée à l'Orias sous le n° 15004905
Email : contact@assurance-chasse.eu
Site internet : **www.assurance-chasse.eu**

**Souscription en ligne possible !**

# ASSURANCE ORGANISATEUR DE CHASSE

En accord avec votre Fédération Départementale, nous mettons à votre disposition une assurance Responsabilité Civile « Organisateur de Chasse », spécialement étudiée à votre attention.

**Cette assurance est importante à souscrire et vous garantit en votre qualité d'Organisateur de chasse, dans le cas où votre responsabilité viendrait à être mise en jeu au cours d'une réunion de chasse, en cas de dommages causés aux tiers, y compris aux adhérents, actionnaires de chasse et tous invités.**

Sont également garantis les dommages :

- causés aux récoltes, aux cultures et aux propriétés à l'occasion de la chasse ou de la destruction d'animaux nuisibles ou malfaisants,
- résultant de l'emploi de pièges et d'appâts utilisés conformément à la législation en vigueur,
- occasionnés par le gibier (**exemple : le sanglier, en action de chasse, qui sort de la parcelle et qui va heurter un véhicule d'un tiers**)

## Tarif Saison 2023/2024

(Tarif comprenant la Responsabilité Civile du fait des gardes chasse : maxi 2 gardes-chasse)

| | |
|---|---|
| - Jusque 10 chasseurs : 95 € TTC | - Jusque 50 chasseurs : 225 € TTC |
| - Jusque 20 chasseurs : 130 € TTC | - Jusque 60 chasseurs : 250 € TTC |
| - Jusque 30 chasseurs : 155 € TTC | - Jusque 70 chasseurs : 270 € TTC |
| - Jusque 40 chasseurs : 190 € TTC | **Au-delà de 70 chasseurs, nous consulter.** |

***Pour en savoir plus sur les modalités de souscription de ces garanties ou pour toute autre demande, n'hésitez pas à contacter l'équipe chasse au 01.60.09.43.43 (de 09h à 12 h et de 14h à 18h - du lundi au vendredi sauf vendredi 17h30).***

✂---------- **BULLETIN D'ADHESION à nous retourner, dûment complété et signé** ----------

☐ première souscription ☐ renouvellement

| | |
|---|---|
| Société de Chasse de (ou en nom propre) : | |
| Nom du représentant : | |
| Adresse : | |
| Code postal/Commune : | |
| Numéro de client : | Téléphone : |
| Email : | ☐ recevoir mon attestation par mail |
| Adresse du territoire : | |
| Fédération départementale de chasse : | |
| Nombre de chasseurs (invités et rabatteurs compris avec arme de chasse) : | |
| Nombre de gardes-chasse assermentés : | |
| Nombre de sinistres durant la saison passée et le coût : | |

Je reconnais avoir pris connaissance du contenu de la notice d'informations, ci-jointe.
Je demande expressément la prise d'effet immédiate des garanties d'assurance que je souscris (soit le lendemain 0h00 de la réception par l'assureur de mon bulletin d'adhésion + chèque et au plus tôt le 1er juin 2023).
Je règle à l'ordre de GROUPE BS ASSURANCES la somme de ……. € suivant le barème ci-dessus repris.
J'adresse le coupon-réponse et le chèque à l'adresse figurant en haut du document.

Fait à …… Le …… /……/……. Signature :

Vos données personnelles sont traitées par Groupe BS ASSURANCES et les autres destinataires intervenants pour les finalités : passation, gestion et exécution des contrats, relation commerciale, lutte anti-fraude, lutte anti-blanchiment. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant par voie postale à Groupe BS ASSURANCES – Correspondant Informatique et Libertés – 14 rue Jean Bureau BP 51 77103 Meaux Cédex. Pour en savoir plus sur l'usage de vos données et droits, consultez la rubrique « Protection des données personnelles » du site internet **www.assurance-chasse.eu**